

tance plus grande. Tous les ingénieurs, entraînés par les démonstrations et les études savantes de M. Thomé de Gamond, — démonstrations et études qu'il a exposées récemment dans un ouvrage spécial, — regardent comme possible, — j'allais dire comme facile, tant notre siècle est aux grandes choses et efface avec puissance le mot impossible de nos dictionnaires, — cette gigantesque entreprise; et chacun s'applique à l'étude et à la comparaison de tous les plans, de tous les systèmes déjà produits sur ce sujet. Le gouvernement français vient d'encourager, de donner sa sanction officielle à ce projet, qui, dit-on, serait réalisé aux frais communs d'une compagnie privée et de l'Etat. Enfin on pense qu'avant peu, la France et l'Angleterre auront nommé une commission internationale pour diriger et surveiller les travaux d'expérimentation confiés aux ingénieurs des deux pays. La presse anglaise, comme celle de la France, a accueilli avec enthousiasme, l'idée de ce tunnel sous-marin.

Dans un espace de temps bien court, la commune de Rubrouck a vu s'accomplir au sein de sa population un double assassinat, celui de M. et M. Jacob, et une tentative de vol avec effraction, tentative qui peut-être eût été suivie d'un plus grand crime si elle n'avait été arrêtée dans son exécution. Ces forfaits semblaient entourés de mystère et les coupables échappaient aux plus actives recherches.

Nos lecteurs se rappellent sans doute encore les circonstances de ce dernier crime. Dans la nuit du 17 au 18 décembre dernier, vers minuit, un malfaiteur s'introduisit dans la demeure de M. Deschodt, par la fenêtre du grenier, en brisant un carreau de vitre qu'il avait enduit de savon afin d'éviter le bruit des éclats du verre. S'étant ensuite barbouillé la figure avec du charbon et coiffé d'un énorme bonnet dont les rebords lui retombaient jusque pardessus les épaules, ayant enveloppé sa chaussure de vieux chiffons afin de ne faire aucun bruit en marchant, il descendit l'escalier une chandelle allumée à la main. Tout porte à croire que ce hardi voleur ignorait la disposition des lieux, car la première porte qu'il ouvrit fut celle de la chambre à coucher de la servante. Celle-ci, réveillée en sursaut et terrifiée à la vue d'une apparition aussi horrible, s'élança de son lit et eut assez de force pour fermer la porte à la clinche et pousser les cris : A l'assassin ! au voleur ! Le malfaiteur, craignant que les cris eussent été entendus, s'enfuit, et, dans sa course précipitée, perdit deux objets qui devaient le trahir plus tard : la chandelle qui lui servait de guide, et le monstrueux bonnet dont il s'était affublé la tête.

Le lendemain, la gendarmerie se hâta de se rendre sur les lieux, constata le fait, et, guidée par M. le maire de Rubrouck, opéra une visite domiciliaire chez tous les individus de réputation équivoque de la commune et des environs. Mais toutes les recherches furent inutiles, et, comme ceux qui, quelque temps auparavant, avaient assassiné M. et M. Jacob, l'auteur de ce méfait semblait devoir rester impuni, lorsque dernièrement M. le commissaire de police de Wormhout eut l'heureuse inspiration de pratiquer une visite chez l'individu le plus dangereux et peut-être le plus redouté du pays, chez le sieur Léon Aernout, de Zegerscappel, sorti depuis quelque temps de la maison centrale de Loos. Cette visite eut un succès complet; car M. le commissaire trouva dans les poches des vêtements de cet homme des objets parfaitement identiques à ceux trouvés chez M. Deschodt, c'est-à-dire un bonnet fait avec la même étoffe, de même dimension et de même

forme que celui trouvé sur les lieux du crime; des chiffons dans lesquels se trouvaient enveloppés un bout de chandelle et du charbon pilé, et de plus deux vieux chaussons qui avaient déjà servi, car on voyait encore de la terre adhérente à la semelle. Le doute n'était plus possible; Léon Aernout devait bien être l'auteur de la tentative de vol commise à Rubrouck. Dénoncé pour ce fait à M. le procureur impérial d'Hazebrouck, il a été arrêté le lendemain et conduit en prison.

(Indicateur d'Hazebrouck.)

L'organisation nouvelle de la boulangerie du département de la Seine a porté l'approvisionnement de réserve obligatoire à plus de 350,000 sacs de 157 kil. Le grenier d'abondance ne pouvant contenir que 80,000 sacs environ, et les boulangers n'étant autorisés à garder chez eux que 50,000 sacs, une commission a été chargée par M. le préfet de la Seine de rechercher des magasins pour loger le surplus, c'est-à-dire environ 220,000 sacs.

La Compagnie du Nord se dispose à pousser rapidement ses travaux sur la ligne de Paris à Soissons. Les ingénieurs ont ordre de construire la partie destinée à desservir la banlieue de Paris, de façon à ce qu'elle soit livrée à la circulation au mois de septembre prochain. Il faut donc espérer que la même activité présidera aux travaux plus rapprochés de nous, et qui nous intéressent davantage, lorsque l'option sera définitivement faite entre les deux tracés actuellement en présence.

La ville de Paris donne en ce moment un exemple dont l'agriculture pourra faire de nombreuses applications. Elle transplante des arbres, déjà avancés en âge, pour orner ses places publiques, et leur donner la fraîcheur et l'ombrage dont elles sont si longtemps privées, quand, au lieu du procédé employé aujourd'hui, l'édilité fait planter de jeunes sujets tirés des pépinières et à peine âgés d'un an ou deux.

On lit dans l'Aigle de Toulouse : « Dimanche dernier, le Comice de Montauban a tenu, dans la salle du Conseil, à la mairie une séance des plus intéressantes.

M. Leplay, fondateur des deux distilleries de sorgho établies à Madron et au Mas-Grenier, s'était rendu au sein du Comice pour donner des renseignements et présenter ses observations.

Déjà M. Emmanuel Salleville, président, assisté de plusieurs membres du Comice, avait visité l'usine du Mas, recueilli les déclarations des cultivateurs et constaté les résultats de la distillerie. D'après les calculs des différents propriétaires, la culture du sorgho vendu pour la distillation a donné par hectare un bénéfice net qui varie de 427 fr. 16 c. à 480 fr.

M. Leplay a exposé d'abord la situation de la société, dont il est le gérant. Il a donné lecture d'une délibération prise par l'assemblée générale de cette société, et en vertu de laquelle il y a lieu de donner une plus grande extension aux opérations et de fonder de nouvelles succursales à l'usine de Madron.

En conséquence, M. Leplay déclara que son intention est de fonder au moins une distillerie de plus dans le département de Tarn-et-Garonne, et aussi près que possible de Montauban. Cela dépendra de l'appui qu'il trouvera chez les capitalistes, et de la quantité plus ou moins grande de matières premières que les cultivateurs s'engageront à fournir.

Répondant aux questions des différents membres du Comice, M. Leplay a donné sur la culture du sorgho des renseignements très-précieux qui résultent d'expériences nombreuses et positives.

Interrogé sur la nécessité des engrais, il a répondu que le sorgho rendait à la terre tout ce qui lui enlevait. La distillerie n'enlève à la plante que le carbone et lui laisse tous les principes de fertilité. Ainsi, une pièce de terre assez voisine d'une distillerie pour être fumée, tous les ans, au moyen des résidus de fabrique, pourrait produire indéfiniment du sorgho sans se laisser.

Mais il n'est pas possible de fumer ainsi toutes les terres cultivées en sorgho. Il a fallu procéder à des expériences et prendre un terme de comparaison. M. Leplay affirme que le Sorgho demande une fumure abondante; mais que cependant il n'épuise pas la terre au même degré que le millet à balais (millet d'engrainero).

Après une longue conférence avec les principaux propriétaires de Montauban, M. Leplay s'est retiré, emportant des offres très-sérieuses de concours. La fondation d'une distillerie aux environs de Montauban n'est plus douteuse. Elle sera placée le plus près possible du Tarn, afin de faciliter les transports.

Montauban n'est pas la seule ville où l'on se soit préoccupé d'une industrie qui promet de si beaux résultats. Des réunions de propriétaires ont déjà eu lieu à Castelnau-d'Aud, à Castelsarrasin et dans beaucoup d'autres localités. Tout porte à croire que la culture du sorgho va devenir générale et augmenter dans une proportion énorme les ressources de nos départements méridionaux.

Mercuriale du marché aux grains de Lille DU 17 FÉVRIER 1858.

Blé blanc vendu, 1380 hectolitres.	18 06
Blé macaux id. 388 hectolitres.	15 77
Prix extrême du blé blanc	16 à 20 fr.
Id. du blé macaux	12 à 17 fr.
Hausse à l'hectolitre : Blé blanc	0 32
Id. id. Blé macaux.	0 57
Fleurs (le sac de 100 kilog.)	30 50
Baisse : 0 50.	
Son (le quintal métrique)	6 65
Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.	
Blé blanc.	Blé macaux.
Semaine courante. 17 59	14 72
Semaine précédente 17 88	14 76
Baisse.	0 29 0 04

Nouvelles & Faits divers.

On écrit de Péruwelz (Belgique) :

Chaque année, pendant l'hiver, une bande de malfaiteurs met à contribution plusieurs communes du canton de Gembloux, et se signale par des vols nombreux, accomplis avec une audace inouïe.

Dernièrement encore, à Corroy-le-Château, une dame déjà âgée, habitant avec sa servante une maison située au centre de la commune, a reçu la visite de ces rôdeurs de nuit, qui lui ont enlevé des objets précieux et une somme d'argent assez forte. Cette dame n'est pas encore complètement remise de la frayeur que lui a causée cette attaque nocturne, et voici comment elle raconte ce qui s'était passé :

Vers onze heures ou minuit, un bruit

étrange la réveilla en sursaut; elle écoute, le bruit semble venir de la pièce qui précède sa chambre à coucher; on essaie de jeter la porte en dedans. Un indicible effroi s'empare de M. X.; elle appelle à grands cris sa servante couchée dans une chambre voisine; celle-ci accourt, et, au même instant, la porte cédant enfin, livre passage à cinq ou six hommes de haute taille, armés et masqués. La servante, paysanne robuste et courageuse, veut opposer de la résistance; mais elle est accablée de coups, et l'un des bandits, lui mettant un couteau sur la gorge, lui dit : « Tais-toi, ou tu es morte ! »

Pendant ce temps, M. X. avait essayé d'assurer sa porte en dedans, mais reconnaissant bientôt, aux efforts des assaillants, que toute résistance était inutile, elle s'élança par une fenêtre, au risque de se tuer, et courut demander des secours. Mais tout le monde dormait dans le village, et les voisins ne s'éveillèrent pas à temps pour empêcher de commettre le vol. Du fond d'une ruelle où elle s'était blottie, M. X. vit bientôt passer devant elle les malfaiteurs emportant le coffre qui renfermait ses bijoux et son argent. Le lendemain matin, en suivant les traces des voleurs, on retrouva le coffre au milieu des champs; inutile d'ajouter qu'il était vide.

La cloche de la paroisse joue un grand rôle dans la vie du campagnard. Ce n'est pas comme pour nous autres, habitants des villes, presque un objet de luxe, car c'est elle qui, dès l'aube, donne au champêtre travailleur le signal du départ; c'est elle qui le rappelle à midi pour manger sa soupe; c'est encore elle qui, le soir, lui annonce que sa journée est finie; de même que, après avoir sonné au matin de sa vie, elle doit sonner lorsque sera arrivée pour lui l'heure du repos éternel. — On comprend donc qu'elle est l'importance du sonneur de la commune, puisque c'est le régulateur vivant des faits et gestes de chacun. Aussi est-ce au maître d'école que ces fonctions incombent de droit.

D'après ce qui précède, on ne sera pas surpris que le sieur G..., instituteur communal à quelques lieues de Paris, ait voulu, en voyant que sa montre allait marquer midi, suspendre un arpentage qu'il était en train de faire avant-hier avec deux habitants du pays. « Si vous désiriez ne pas vous déranger, monsieur le maître, lui dit un des deux villageois, j'irais sonner à votre place. — Volontiers, lui répond l'instituteur, et surtout dépêchez-toi ! » Quelques instants après, la grosse cloche annonçait, comme d'habitude, aux gens d'alentour que leur dîner devait être servi.

Cependant, une heure s'était écoulée, l'instituteur et son aide avaient eu le temps de finir leur travail, et l'officieux sonneur n'était pas de retour; néanmoins, ses compagnons n'en eurent aucun souci, pensant bien qu'il s'en était allé chez lui; aussi furent-ils bien surpris lorsque, au retour, ils rencontrèrent sa femme qui s'étonna de son côté qu'il ne fût pas avec eux. « C'est qu'il est allé bien sûr au cabaret, s'écria aussitôt la paysanne furieuse; mais j'vas un peu le rappeler à l'ordre ! » Et elle court à la recherche du délinquant.

En rentrant chez lui, le premier soin du maître d'école est de voir si les clefs de l'église ont été rapportées, et, ne les voyant pas à leur place, il allait lui-même courir à la recherche de celui à qui il les avait confiées, lorsqu'en passant devant le temple villageois, il s'aperçoit que la porte n'en est pas fermée et que les clefs en question se trouvent dessus; il entre donc et il voit Denys (c'est le nom du complaisant sonneur) étendu sur les dalles, baigné dans son sang.

qu'elle m'introduisit dans ces nobles maisons. Mon succès a été complet, et maintenant, j'ai mes heures de transformation. L'absence de mon mari, pendant toute la journée, me laisse une entière liberté. On ignore la position du mari de madame Vermont; on le croit riche propriétaire et presque toujours absent. Dans cet appartement plus coquet, je pourrai recevoir désormais quelques-unes de ces nobles dames qui m'ont admise dans leur intimité. Ici, pendant la matinée, je suis simplement Nathalie Vermont, la triste femme d'un obscur sous-chef de bureau... mais l'après-midi, je suis, dans les salons du faubourg St-Germain, l'amie, la compagne des marquises et des duchesses. Le soir, j'obtiens souvent encore ma liberté, en prétextant près de Vermont une visite à ma tante; et alors mon cœur bondit, ma tête est en feu, tout mon cœur tressaille, c'est du délire ! A ce moment seulement, je vis, j'existe, je respire ! Ah ! si tu me voyais dans ces salons splendides, comme l'éclat des lumières me rend belle et brillante ! comme les fleurs, les diamants vont bien à mon front !

Et entraînant sa cousine vers une chambre séparée de l'appartement, et dont seule elle avait la clé, et là, avec un orgueil qui faisait mal, elle lui montra plusieurs toilettes de bal du meilleur goût; des colliers, des bracelets, des agrafes d'or et quelques diamants d'une eau magnifique.

Ah ! tu te perds sans que rien puisse te sauver, s'écria Adeline avec une profonde douleur. Par pitié pour toi, par pitié pour ta fille, pour Vermont, arrête !... il en est temps encore. Je t'en supplie, songe à l'avenir... Si ton mari apprenait...

— Il ne peut rien savoir... il ne va pas dans ce monde-là, lui !

— Et c'est pour cela que tu n'aurais jamais dû y aller. Ecoute-moi, crois-moi, Nathalie; le bonheur est dans l'accomplissement de nos devoirs, dans la résignation, dans l'amour de la famille. La femme doit vivre dans l'obscurité, mais c'est aussi dans l'obscurité qu'elle aime et se dévoue. Vois comme ma vie est pure et calme, et compare. Si tu ne l'arrêtes, tu consommes la ruine de ton mari. Jamais ta dot, jamais la place de Vermont, ne suffiront à tes folles dépenses, à ce luxe que tu rêves ! déjà ces brillantes parures... sont-elles payées ? — Non, je les dois.

— Ah ! des dettes que ton mari ignore !... Rends tout cela, Nathalie, renonce...

— A cette vie que j'ai déjà payée si cher ?... non, non, c'est impossible ! maintenant j'en mourrais !

— Moi, à ta place, je n'hésiterais pas, et je préférerais...

— Mourir, n'est-ce pas, plutôt que de vivre ainsi de mensonges, de trahisons, de se jouer de ses devoirs, de tromper son mari, d'abandonner son enfant ! Oui, tu as raison, il vaudrait mieux mourir. Mais il faut le courage du sacrifice, et je ne l'ai pas. Et tu ne sais pas encore combien je suis coupable !

— Que veux-tu dire ?

— Rien... oh ! rien !... Je ne sais pourquoi je t'ai révélé tout cela, pourquoi j'ai risqué de troubler ton bonheur... négatif.

— Mon bonheur... oh ! je ne voudrais pas de tien, il me fait peur. Tiens, en te quittant, j'aurai besoin de serrer mes enfants sur mon cœur, de me rapprocher de mon mari, pour

que leur sainte affection m'abrite et me garde de tes erreurs. Oh ! que je te plains !

— Merci, merci de ta pitié... C'est beaucoup que d'inspirer de la pitié... Tout ce que je demande à Dieu, cependant, c'est de n'en jamais inspirer au monde qui m'accueille aujourd'hui. Mais il y a longtemps que je te retiens loin de tes enfants, et tu en souffres... adieu donc.

Adeline se leva pour partir; arrivée près de la porte, elle revint en pleurant se jeter dans les bras de Nathalie, qui l'embrassa en disant :

— Va, va, je ne te dirai plus que je ne suis pas heureuse.

Comme Adeline venait de sortir, un inconnu demanda à parler à madame Vermont. Elle lui demanda le sujet de sa visite.

— Mon Dieu, madame, je suis huissier et chargé de vous poursuivre pour le remboursement de trois lettres de change souscrites par vous, au profit de M. Berger, pour fourniture de bijoux et de cachemires, &c.

— Mais, monsieur, j'avais prié M. Berger d'attendre encore quelques jours.

— Impossible, madame, tous les délais sont expirés, et je venais pour agir...

— Eh bien, monsieur, agissez.

— Je verrai donc monsieur votre mari ?

— Mon mari, monsieur !... oh ! non, vous ne ferez pas cela... vous ne me ferez pas tout ce mal, qui vous serait inutile.

— Pardon, madame, vous êtes en puissance de mari, c'est donc à lui qu'il faut nous adresser, et, faute de paiement, c'est lui qui se verra poursuivi, pour qu'il ait à rembourser les dettes de sa femme.

— Je vous en supplie, monsieur, ne parlez pas à mon mari; avant huit jours vous serez payé... ou je serai morte !

— Si vous étiez morte, nos affaires n'en seraient ni pires ni mieux; mais nous ne pouvons attendre.

— Ah ! c'est affreux cela, monsieur !... arrêtez !... je rendrai les diamants, les cachemires, je...

Elle s'arrêta terrifiée; un jeune homme de la plus parfaite élégance était à la porte du salon. Evidemment il avait tout entendu.

— Monsieur de Saint-Fargeot ! s'écria Nathalie pâle de honte.

Celui-ci s'approcha de Nathalie et lui dit à mi-voix :

— Madame Vermont devrait savoir qu'en telle circonstance se souvenir de ses amis est un devoir.

Puis se tournant vers l'huissier, il lui dit :

— Monsieur, dans une heure, le banquier de madame vous remettra ce qui vous est dû, ou plutôt, voici son adresse et mon nom, allez m'attendre chez lui.

L'huissier, en lisant le nom du riche baron de Saint-Fargeot, s'inclina et sortit.

— Ainsi, madame, dit le baron en s'asseyant près de Nathalie, vous souffriez et je l'ignorais ! Ne saviez-vous pas qu'un mot suffisait pour m'appeler près de vous ? Ah ! n'est-ce pas assez de tout refuser à l'amour le plus vrai, sans me faire encore l'injure de douter de mon dévouement.

— Monsieur le baron, je vous savais noble et généreux, mais je serais morte plutôt que de vous demander un tel service. Et maintenant que je vous ai laissé faire une promesse qui seule me déshonore, je ne consentirai pas du moins à ce qu'elle se réalise.

— Et ce misérable ira trouver votre mari, lui révéler des fautes qui prendront à ses yeux une